



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

épidémies

Question écrite n° 94796

Texte de la question

M. Dominique Dord attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur l'extension constatée de l'implantation du moustique tigre, vecteur potentiel du chikungunya, de la dengue et de zika. Entre fin 2014 et fin 2015, le nombre de départements classés en niveau 1 (aedes albopictus implanté et actif) s'est accru pour atteindre 30 départements. La lutte contre les points d'eau stagnante qui sont des possibles gîtes larvaires semble devoir être renforcée en particulier envers les gîtes couramment admis pour accueillir des larves, tel que le stockage non abrité des intempéries de pneus en vue de leur recyclage, etc. Il lui demande de bien vouloir préciser les dispositions envisagées par le Gouvernement pour lutter contre l'extension de l'installation de ce moustique et diminuer le risque sanitaire associé.

Texte de la réponse

Pour lutter contre les maladies vectorielles telles que la dengue, le chikungunya et le zika qui sévissent plus particulièrement en France ultra-marine, les services de lutte anti vectorielle (LAV), formés à la lutte contre les moustiques vecteurs de ces maladies sont opérationnels dans les zones où ils sont implantés. Une surveillance de la présence de ces moustiques est mise en place en France métropolitaine afin de détecter l'extension de leur implantation et de la limiter. Au niveau des territoires principalement concernés, un important travail de communication a été réalisé, avec notamment la mise en place d'actions de mobilisation sociale importantes destinées à associer la population à la lutte contre les moustiques par la suppression des gîtes larvaires (lutte mécanique). La lutte chimique est complémentaire de la lutte mécanique. Les programmes de lutte anti-vectorielle chimique s'organisent essentiellement autour d'actions larvicides et adulticides. Des programmes de surveillance, d'alerte et de gestion des épidémies sont également élaborés localement. L'émergence des résistances des moustiques vecteurs aux biocides autorisés pour la LAV et le nombre restreint de substances disponibles offrent un champ de recherche important pour des moyens de lutte alternatifs (auto dissémination, technique de l'insecte stérile, moustique génétiquement modifié, autres substances chimiques biocides...). Des recherches sont actuellement menées par le Centre national d'étude des vecteurs, l'Institut de recherche et de développement, l'Institut Pasteur, afin d'étudier la relation hôte-vecteur, la résistance des moustiques aux traitements, leur capacité à transmettre ces différents virus. Concernant la recherche médicale, d'importants travaux sont menés par les chercheurs du consortium REACTing sous l'égide d'AVIESAN (Alliance nationale pour les sciences de la vie et de la santé) qui regroupe notamment l'INSERM, l'IRD, et l'institut Pasteur. Dans le cas du virus Zika, il s'agit plus particulièrement d'améliorer les méthodes de diagnostic, de développer des traitements, d'analyser les vecteurs et la prévention, d'améliorer la réponse anti-vectorielle ; de développer le partenariat au Brésil avec la Fiocruz et l'université de Sao Paulo ; de suivre la cohorte de femmes enceintes mise en place aux Antilles et en Guyane. La communauté des neurosciences a également été mobilisée sur le plan clinique et fondamental compte tenu du neurotropisme du virus Zika.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94796

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2588

Réponse publiée au JO le : [19 avril 2016](#), page 3332